

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1961.)

30 janvier 1961. Déclaration à la préfecture de Vesoul. Les Amis de l'école. But : défendre l'école laïque, établir un lien entre les familles et l'école, promouvoir l'éducation populaire. Siège social : école de Chargey-lès-Port.

31 janvier 1961. Déclaration à la préfecture de police. Comité de défense des artisans, commerçants, copropriétaires, industriels, locataires et propriétaires du quartier de Charonne (20^e). But : mettre en œuvre tous les moyens et toutes mesures propres à assurer la protection et l'intérêt collectif des intéressés susceptibles d'être atteints par l'exécution des plans d'aménagement, de rénovation urbaine et d'expropriation. Siège social : 70, rue Saint-Blaise, Paris.

31 janvier 1961. Déclaration à la préfecture de police. Centre de culture populaire. But : aider au développement et à l'enseignement de la culture populaire. Siège social : 24, passage Charles-Dallery, Paris.

1^{er} février 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Provins. Comité des fêtes. But : contribution à l'organisation de toutes manifestations artistiques pour promouvoir entre ses membres un esprit d'entente et de solidarité. Siège social : mairie de Pecy (Seine-et-Marne).

1^{er} février 1961. Déclaration à la préfecture d'Arras. Foyer de la Comédie. But : art théâtral. Siège social : café du Carillon, rue Jacques-le-Caron, Arras.

2 février 1961. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Les Papillons blancs, association familiale de défense et de protection de l'enfance déficiente, groupement d'Ille-et-Vilaine. But : mettre tout en œuvre pour améliorer au maximum le niveau mental des enfants déficients mentaux. Siège social : 20, rue Victor-Hugo, Rennes.

3 février 1961. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. Association sportive du collège d'enseignement général du Nord. But : pratique des sports. Siège social : 15, boulevard d'Arcole, Toulouse.

3 février 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix. Korolericen Kastel-Paol. But : étude du folklore breton et formation culturelle des jeunes. Siège social : Pen ar Rue, Saint-Pol-de-Léon (Finistère).

6 février 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. Association d'éducation populaire de Mœuvres, Boursies, Dolgnies. But : éducation populaire sous toutes ses formes. Siège social : presbytère de Mœuvres (Nord).

6 février 1961. Déclaration à la préfecture de police. Amicale du personnel enseignant des écoles de la direction des études et fabrications d'armement. But : établir des relations permanentes entre tous ses membres pour créer et maintenir entre eux des liens d'amitié et de solidarité ; centraliser et coordonner les vœux et besoins de ses adhérents, émis pour la bonne marche des écoles, les exposer, dans un esprit de coopération, aux autorités dont ils dépendent. Siège social : 24, avenue Prieur-de-la-Côte-d'Or, Arcueil.

7 février 1961. Déclaration à la préfecture de Cahors. Pétanque calamanaise. But : pratique de la pétanque. Siège social : restaurant Petit, à Calamane.

7 février 1961. Déclaration à la préfecture de Cahors. Pétanque castelnaudaïse. But : pratique de la pétanque. Siège social : café du Centre, Castelnau-Montratrier.

8 février 1961. Déclaration à la préfecture de la Vendée. Association familiale rurale de Saint-Martin-des-Tilleuls. But : étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social : école des garçons de Saint-Martin-des-Tilleuls.

8 février 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. Club des supporters de l'Étoile sportive castraise. But : créer une émulation pour l'essor du football à Castres, maintenir des relations amicales et des rapports étroits entre ceux qui s'intéressent à l'avenir du sport. Siège social : cinéma Le Lido, Castres (Tarn).

9 février 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. Amicale des Corses de Meaux et environs. But : organiser des manifestations artistiques, fêtes et sorties familiales dont les bénéfices seront affectés à la bienfaisance et à l'entraide. Siège social : café du Palais, place Henri-IV, Meaux (Seine-et-Marne).

9 février 1961. Déclaration à la préfecture du Gard. Entente bouliste spiripontaine, à Pont-Saint-Esprit. But : développer le sport boules (jeu lyonnais) dans la région et unir les sociétés boulistes spiripontaines et saint-pauletoise. Siège social : mairie de Pont-Saint-Esprit.

9 février 1961. Déclaration à la préfecture de Vesoul. Amicale des sapeurs-pompiers de Pesmes. But : subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour but le perfectionnement de l'instruction du corps. Siège social : mairie de Pesmes.

9 février 1961. Déclaration à la préfecture de Tignes. Société de chasse de Gragnague. But : repeuplement du gibier, destruction des nuisibles, représentation du territoire. Siège social : mairie de Gragnague.

10 février 1961. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Association syndicale autorisée des propriétaires du lotissement Riviera. But : respect du cahier des charges ; représentation officielle du lotissement. Siège social : avenue de la Madone, Menton.

10 février 1961. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. Association des locataires attributaires du groupe H. L. M. des Bressons. But : assurer la défense des intérêts de ses adhérents pour tous les problèmes, de quelque nature qu'ils soient, se rapportant au groupe H. L. M. Siège social : quartier du Pont-d'Avignon, Salon (Bouches-du-Rhône).

11 février 1961. Déclaration à la préfecture de Cahors. Pétanque tronqueroise. But : pratique de la pétanque. Siège social : café Lacroix, Latronquière.

11 février 1961. Déclaration à la préfecture d'Arras. Loisirs familiaux d'Artois. But : voyages et loisirs éducatifs, vacances familiales. Siège social : rue de la Gare, Vimy.

11 février 1961. Déclaration à la préfecture de la Corse. Société sportive éviséenne. But : pratique de tous les sports, l'équipement sportif, l'entraide, le folklore, etc. Siège social : chez M. Castellani (Antoine), mairie d'Evisa.

13 février 1961. Déclaration à la préfecture de la Meuse. Centre hippique de la Saulx. But : formation de cavaliers. Siège social : ferme de Jean-d'Heures, à Lisle-en-Rigault.

13 février 1961. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoire. Association des familles de Saint-Germain-Lembron. But : défense matérielle et morale des familles. Siège social : mairie de Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme).

13 février 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. La Villageoise. But : venir en aide à l'enfance privée de milieu familial normal en apportant en particulier un soutien matériel, financier, pratique et moral à toute institution de village d'enfants et l'exécution de toutes mesures utiles à ce but. Siège social : 70, rue de la Gare, Busigny (Nord).

14 février 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. Association des vieux travailleurs « F. O. » des économiquement faibles et des retraités civils. But : défense des intérêts des travailleurs. Siège social : 4, rue Eugène-Trébourg, Fougères (Ille-et-Vilaine).

15 février 1961. Déclaration à la préfecture de Troyes. Association amicale des anciens élèves de l'école primaire supérieure et du cours complémentaire de Bar-sur-Seine. But : maintenir les liens d'amitié ; collaborer à la prospérité de l'école ; organiser des séances éducatives. Siège social : cours complémentaire, Bar-sur-Seine.

15 février 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. Groupe d'éducation populaire Théophraste-Benaudot. But : organisation de toutes activités pour les loisirs éducatifs des jeunes. Siège social : 3, rue Saint-Jean, Loudun (Vienne).

15 février 1961. Déclaration à la préfecture de police. Centre d'éducation physique spécialisée. But : apporter une aide aux diminués physiques. Siège social : 23, avenue de la Porte-de-Châtillon, Paris.